



Réunion du Comité Directeur
Procès-verbal n°2022-06-29

Réunion à Champigneulles	Le mercredi 29 juin 2022 de 13h30 à 17h00
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres Elus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Jacky THIEBAUT
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Excusés :	Guy ANDRE, Mathieu CHAPPAZ, Cedric KANTE, Damien KELTZ, Jacky THIEBAUT
Salariés :	Olivier STUDER, Frédéric VARAIS, Florent GOSSELIN, Mathieu LOMBARD, Sophie GERVASON, Maxime RINIE,
Autres membres	Stéphane VILLEMIN Représentant des arbitres,

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion organisée en visioconférence et en présentielle. Il indique que la réunion débutera par l'ordre du prévu et qu'ensuite il sera possible d'échanger sur le mail des présidents de district.

1 Adoption des Procès-Verbaux

Les PV du Comité Directeur du 25 avril et du 15 juin ainsi que le PV du Bureau du 30 mai sont adoptés à l'unanimité.

2 Dossiers CLUBS

2.1 Demandes des clubs de Wahlenheim et de l'Hopital

Leurs demandes concernent l'application des dispositions relatives à l'article 117-d des Règlements Généraux de la FFF. Le district d'Alsace et de Moselle donnent un avis favorable

Le Comité directeur, compte tenu de la situation particulière des clubs et de leur reprise au plus bas niveau de compétitions du District, dit que les clubs sont à considérer comme une reprise d'activité en catégorie senior pour la saison 2022/2023 au regard de l'article 117-d précité.

2.2 Réclamation du club de BOURG ROCROI.

Le Comité Directeur prend acte de la réclamation du club de Bourg-Rocroi et de la décision de la commission des compétitions. Le Comité Directeur constate que la



commission des compétitions a apporté ses éléments de réponse au club lors de sa réunion du 15 juin 2022 et valide ces derniers

2.3 Courrier de l'entente KALTENHOUSE-MARIENTHAL

Le club souhaite accéder en R3 alors qu'il s'agit d'une entente.
La ligue précise au club son autorisation d'accéder à un championnat de Ligue, mais qu'en revanche cette équipe ne pourra pas évoluer en entente en championnat de Ligue.

2.4 Demande de dérogation le club féminin de HIRTZELFDEN

Le club souhaite évoluer dans 2 groupements différents.
La ligue donne son accord et valide le Groupement Haut-Rhin féminin.

2.5 Mouvements de clubs

Le Comité Directeur valide les mouvements de clubs situés en annexe du présent PV.

3 Immobilier de la Ligue

Le Président rappelle les échanges précédents et notamment les possibilités de mutualiser les locaux à Reims avec le District de la Marne.

René Molle précise le projet sur lequel il travaille depuis des mois. Il indique qu'il souhaite rester propriétaire mais qu'il lui faut d'abord vendre les locaux d'EPERNAY évalué à environ 750 K€. Il a actuellement une proposition d'une agence immobilière qui se propose d'acquérir ses locaux.

Le projet du nouveau siège du district de la Marne qui a besoin d'environ 450 à 500 M2 se situe à TAISSY dans l'agglomération de REIMS ou plus de 50% des licenciés s'y trouvent.

Le propriétaire de l'immeuble est la société GERVASONI qui souhaite privilégier la vente au district.

Le bâtiment est plus grand qu'à EPERNAY il fait 1000 M2 évalué à 1,2 MK€ qui serait proposer pour 850 K€.

La ligue qui réfléchit à une mutualisation d'occupation des locaux pour l'antenne locale de Reims pourrait sous couvert d'un contrat de location, puisque la configuration des lieux le permet, d'utiliser une partie du bâtiment.

Préalablement à la vente et à l'acquisition par le district de la Marne, il faut l'accord de la FFF.

En ce qui concerne l'aide du FFA elle est calculée sur la différence entre la vente et l'achat à concurrence de 20%.

Le projet encore en réflexion de la Meurthe et Moselle est également de se porter acquéreur d'un autre établissement, qui pourrait être une partie du siège de la Ligue



à Champigneulle, après avoir vendu son bâtiment estimé à ce jour entre 300 K€ et 350 K€.

4 Technique

Le PEFA du Lycée Robert Schumann a été labélisé par la DTN.

Les membres du comité directeur ont reçu les différents éléments de bilan de fin de saison de l'ETR et les orientations pour la saison à venir.

En raison du départ d'Aurélien FERRARI affecté sur le secteur de la Moselle, un appel à candidature sera fait pour pourvoir à son remplacement.

Un nouveau salarié a été recruté au 01 juillet il s'agit d'Emmanuel BEAUCHET qui sera affecté sur les territoires de la Haute Marne et de l'Aube.

5 Observatoire de l'emploi

Hervé PAPAVERO et Florent GOSSELIN font un point sur l'observatoire de l'emploi et des formations du football.

Cette première enquête a été réalisée avec l'appui des étudiants de l'UFR STAPS de Reims, une coordinatrice issue du Master 2 CPDS, deux autres du Master 1 et 3 étudiants de L3 Management ont œuvrés pendant trois mois.

Cette étude porte sur 3 axes :

- 5.1 Une cartographie des clubs de la LGEF ayant utilisé le dispositif du FAFA Emploi. Ce dispositif est de plus en plus usité, ce qui traduit une professionnalisation nécessaire pour le développement de nos clubs, non seulement au niveau de la politique technique, mais également pour la gestion administrative.
- 5.2 Une autre cartographie a été élaborée afin de mettre en exergue la situation de l'emploi salarié d'éducateurs/entraîneurs sur la Région Grand Est. Ce travail permet de connaître tous les techniciens sous contrat dans les clubs non professionnels. On retrouve différents éléments d'analyse comme le niveau de rémunération, le type de contrat (CDD ou CDI), le type de diplôme, etc.
- 5.3 Dans le cadre de cette étude, un troisième volet concerne le suivi de cohorte des différents stagiaires sur les 3 dernières années. Le taux de retour des questionnaires a été de plus de 70%, ce qui est très satisfaisant pour déterminer des tendances de fond et notamment connaître le taux d'employabilité pré et post formation professionnelle.

Des profils types ont également pu être déterminés pour les stagiaires BMF ou BEF.

Un compte rendu complet devrait être remis aux membres du comité directeur à la rentrée.



6 Compétitions

6.1 Réforme des compétitions seniors 1-3-8

Compte tenu de la réforme des compétitions nationales, à l'issue de la saison prochaine la Ligue aura 5 descentes au niveau du N3, avec toujours les 3 accessions de R1 en N3. Soit 2 équipes à intégrer.

A l'issue de la saison 2023/2024 ainsi que de la saison 2024/2025 il n'y aura qu'une accession de R1 en N3.

Il est urgent de revenir en R1 à 2 groupes au lieu de 3.

La R2 sera ramenée, à l'issue de la saison 2022/2023, de 96 équipes à 84, soit 6 groupes de 14 ou 7 de 12.

Une prochaine présentation chiffrée aura lieu en comité directeur pour définir la stratégie à adopter.

6.2 Constitution des groupes

La semaine prochaine il y aura une réunion avec 9 Présidents de clubs pour la constitution de groupe à publier le 18 juillet.

6.3 Coupe de France

Nous avons 979 clubs d'inscrits nouveau record !

Le premier tour 21/08 et le second le 04/09.

Il y aura une semaine entre 2 tours de Coupe de France. Il sera nécessaire que les commissions soient réactives dans ce court intervalle pour que la suite de la compétition puisse être envisagée sereinement.

6.4 Aide aux déplacements

Gérard SEITZ propose d'appliquer le même principe pour les championnats seniors que le système mis en place pour les catégories Futsal, jeunes et féminines : à partir de 200 Kms pour 1€ du kilomètre.

Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion en fonction des coûts estimatifs de cette mesure.

6.5 Mise en place de forfaits arbitres

Au cours de la saison 2021-2022, un forfait uniforme par compétition de championnat de ligue a été mis en place. Le système est accueilli très positivement et un bilan chiffré va être réalisé.

Les clubs ont sollicité la Ligue pour mettre en place le même mécanisme sur les Coupes, afin d'avoir un système uniforme sur l'ensemble des compétitions. Ce système permet de connaître à l'avance le coût de l'arbitrage par tour de coupe. Le Comité Directeur approuve l'instauration de ce système et le barème forfaitaire en annexe.



7 Commissions

7.1 Contrôle des changements de clubs

Christophe GEORG fait le point sur l'effectif de la commission après avoir sonder les membres sur leurs souhaits de poursuivre ou d'arrêter.

Dans l'attente d'en renforcer l'effectif, le Comité Directeur valide la composition de la commission suivante :

Président : Christophe GEORG

Membres : Paul CLAUDEPIERRE, Charles GEISS, Jacky FRANCAERT

7.2 Bénévolat et distinctions

Le Comité Directeur valide les propositions de la commission relatives :

- Jeunes bénévoles
- Médailles fédérales
- Distinctions 2021-22

7.3 Terrains et installations sportives

Suite à la décision du Comité Directeur du 24 février 2022, Joël MULLER présente les différentes possibilités de mise en œuvre pour la saison 2022-2023.

Après discussions, le Comité Directeur retient les dispositions suivantes :

- L'ensemble des membres des CDTIS sont intégrés à la CRTIS
- Tous les membres enverront leurs frais et leurs rapports directement à la LGEF qui en assurera le règlement et le traitement en lien avec la CRTIS
- La LGEF seule appliquera le statut financier de 65 € pour chaque visite. Une clé de répartition entre plusieurs utilisateurs des installations sera mise en place.
- Les districts qui le souhaitent peuvent conserver leurs CDTIS existantes.

7.4 Arbitrage

Ali DJEDID commente les différents documents transmis :

- Affectation des arbitres 2022-2023
- Organigramme de la CRA
- Rapport Moral
- Règlement intérieur de la CRA

Le Comité Directeur approuve ces documents.



7.5 Futsal-Beach Soccer

Michel KEFF informe le Comité Directeur que se tiendra la finale régionale Beach-Soccer le 2 et 3 juillet à Ostwald. Les équipes qualifiées sont les suivantes :

- Vaux/Blaise
- Saint Géomes
- RS Magny
- Alliance Folgensbourg Muespach
- L'US Behonne
- US Briotine

7.6 Délégués

La Fédération a retenu 3 nouveaux délégués nationaux de la région Grand Est pour officier en National 1.

Il s'agit de Mrs Gilles BRUDER, Michel THOMAS, Nicolas RUEFF, nous adressons nos félicitations à l'excellent travail de formation effectué par Pierre TAESCH.

7.7 Educateurs

Jacky THIEBAUT démissionne de ses fonctions au sein de la LGEF. Il est donc nécessaire de le remplacer à la présidence de la commission des éducateurs.

Le Comité Directeur valide la nomination de Jérôme COURRIER actuellement Vice-Président, en tant que Président de cette commission.

8 Finances

8.1 Situation des clubs

Olivier TURBE présente, la situation financière des clubs ayant des retards de paiement au 30 juin 2020 s'élève à 74 196,09 €.

Au cumul le total des dettes des 128 clubs en retard au 30 juin 2021 s'élève à 101 958,96 €.

Il rappelle que le budget prévisionnel modificatif 2021-2022 contient les provisions suivantes :

- 250K€ pour les clubs débiteurs
- 300K€ pour les bons d'achat
- 100K€ pour les bons de formation

Il sera nécessaire d'effectuer des reprises de provisions et de provisionner également le risque de défaillance des clubs. Il est rappelé que la LGEF fait preuve de bienveillance vis-à-vis des clubs lorsqu'il y a un contact établi et que les échéanciers mis en place sont respectés.



8.2 Atterrissage financier 2021-2022

Le bilan financier de la saison 2021-2022 ne peut pas encore être présenté. Toutefois certaines tendances se dégagent :

- Des recettes supplémentaires en raison d'une dynamique de licenciés positives, d'un programme de formation conséquent et d'un fonctionnement sur une « saison normale »
- Des charges contenues avec des consommations budgétaires inférieures aux prévisions sur les actions envisagées et une diminution des frais de déplacement

8.3 Aides aux déplacements

Concernant l'inflation actuelle et l'augmentation du prix de l'essence, la LFA a prévu d'apporter une aide aux déplacements dont le détail n'est pas connu à ce jour.

Au regard du système d'aides aux déplacements pour les catégories jeunes et seniors actuellement en vigueur, le Comité Directeur est favorable à ce qu'exceptionnellement le barème puisse être revu pour aider d'avantage les clubs.

Le comité directeur autorise son Président et son Trésorier à provisionner le cas échéant lors de l'arrêté des comptes annuels, toutes provisions à caractère exceptionnelles dont le montant est laissé à l'appréciation du Président et du Trésorier en fonction des pratiques antérieures.

8.4 Assurances licences

Compte tenu de l'augmentation importante qui avait été proposé par notre assureur, la LGEF a décidé de dénoncer le contrat. Cette action a porté ses fruits puisque l'assureur a refait une nouvelle offre qui permet de maintenir le coût d'assurance pour chaque licence.

9 World Grand prix Cecifoot

Pour le tournoi international la LGEF accorde une subvention de 2500 €

10 Informations diverses

Le prochain CD aura lieu le 03 septembre à Champigneulles.

Michel SPINDLER
Secrétaire général

Albert GEMMRICH,
Président



MOUVEMENTS CLUBS SAISON 2021 / 2022

Liste récapitulative dernier C.D. du 29 juin 2022

AFFILIATIONS

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	TYPE	DATE
Marne	AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA MARNE	861030	LOISIR	31/05/2022
Haute Marne	FOOTBALL CLUB HALLIGNICOURT	561042	LIBRE	02/06/2022
Mosellan	AS FREYBOUSE FREMESTROFF	561060	LIBRE	09/06/2022
Marne	OLYMPIQUE REMOISE	761078	FEMININ	17/06/2022
Moselle	ASSOCIATION SPORTIVE PORTO	561140	LIBRE	22/06/2022

CHANGEMENT DE NOM

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DEVIENT	DATE
Mosellan	FOOTBALL CLUB DE L'HOPITAL	550639	SPORTING CLUB L'HOPITAL	02/06/2022
Marne	FOYER RURAL DE SOUDRON	860271	FOYER DE SOUDRON	09/06/2022

CHANGEMENT DE TYPE

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	Type	DEVIENT	DATE
Marne	RACING CLUB PARGNY SUR SAULX	864263	Loisir	Libre	16/06/2022

GROUPEMENTS DE CLUB

DISTRICT	CLUB MODIFIE	N° AFFILIATION	CLUBS INTEGRES	CLUBS RETIRES	CATEGORIES
Alsace	GROUPT SPORTIF DE LA PORTE DU VIGNOBLE 2009	554104	AS NORDHEIM KUTTOLSHEIM 520937		U6 à U18 U6F à U18F
Meurthe et Moselle	AFJ TERRES TOULOISES	560464	AS GONDREVILLE 517772		U6 à U18 U6F à U18F
Haute Marne	BASSIGNY FOOT	560713	AS NOGENTAISE 502566		U12 à U18

INACTIVITES

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE
Vosges	ESP. AUTREVILLE HARMONVILLE	530899	24/06/2022

RADIATIONS

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE
Alsace	FC KRUTH	525796	02/06/2022

REPRISE D'ACTIVITES

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE
Marne	ENT. S. DE PLEURS	554304	22/06/2022
Marne	AS BIGNICOURT SUR MARNE	582112	22/06/2022



LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL
COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE
ADMINISTRATIF



PROPOSITION FORFAIT D'ARBITRAGE CLUB POUR LES COUPES

MONTANT PAYE PAR LE CLUB QUEL QUE SOIT LE KILOMETRAGE EFFECTUE

Mise en œuvre saison 2022-2023

(NB : l'arbitre reçoit le montant qui est défini dans le barème des indemnités)

			1 ARBITRE	3 ARBITRES
MASCULINS	Coupe de France	Tour 1	70,00 €	180,00 €
		Tour 2	70,00 €	200,00 €
		Tour 3	80,00 €	220,00 €
		Tour 4		240,00 €
		Tour 5		270,00 €
		Tour 6		300,00 €
	Coupe du Grand Est Séniors	Tour 1		200,00 €
		Tour 2		200,00 €
		Tour 3		200,00 €
		Tour 4		200,00 €
		Tour 5		200,00 €
		1/32ème finale		240,00 €
		1/16ème finale		270,00 €
		1/8ème finale		300,00 €
	Coupe Gambardella	Tour 1	60,00 €	
		Tour 2	70,00 €	
		Tour 3	70,00 €	180,00 €
		Tour 4		200,00 €
		Finale Régionale		220,00 €
	Coupe du Grand Est U17	Tour 1	60,00 €	
		Tour 2	60,00 €	180,00 €
		1/8ème finale		200,00 €
		1/4 finale		220,00 €
	Coupe du Grand Est U15	1/2 finale		250,00 €
Tour 1		60,00 €		
Tour 2		60,00 €	180,00 €	
1/8ème finale			200,00 €	
FEMININES	Coupe de France	1/4 finale		220,00 €
		1/2 finale		250,00 €
		Tour 1	60,00 €	180,00 €
		Tour 2	60,00 €	180,00 €
	Coupe du Grand Est Séniors	Tour 3	70,00 €	200,00 €
		Finale Régionale	70,00 €	200,00 €
		Tour 1	60,00 €	180,00 €
		Tour 2	60,00 €	180,00 €
FUTSAL BEACH	Coupe Nationale Futsal	1/8ème finale		200,00 €
		1/4 finale		220,00 €
		1/2 finale		250,00 €
		Tour 1	60,00 €	180,00 €
FUTSAL BEACH	Coupe du Grand Est Féminine	Tour 2	60,00 €	180,00 €
		Tour 3		200,00 €
		1/4 finale		220,00 €
		1/2 finale		250,00 €

			1 ARBITRE	2 ARBITRES
FUTSAL BEACH	Coupe Nationale Futsal	Tour 1		100,00 €
		Tour 2		120,00 €
		Tour 3		180,00 €
		Finale Régionale		250,00 €
	Coupe du Grand Est Féminine	Tour 1		100,00 €
		Tour 2		120,00 €
		Tour 3		140,00 €
		1/4 finale		160,00 €